

**758<sup>ème</sup> Séance**

Séance Publique  
du mardi 7 octobre 2014

# DÉBATS

DU

# CONSEIL NATIONAL

ANNEXE AU JOURNAL DE MONACO  
DU 10 JUILLET 2015 (N° 8.233)

---

---

**Compte rendu intégral des séances publiques du Conseil National**

---

---

## SOMMAIRE

---

EXAMEN DU PROJET DE BUDGET GENERAL RECTIFICATIF DE L'ETAT POUR L'EXERCICE 2014 :

- 1 - Explications de vote (p. 9572).
- 2 - Loi de Finances (p. 9592).

## DEUXIEME SESSION ORDINAIRE

DE L'ANNEE 2014

Séance publique

du mardi 7 octobre 2014

*Sont présents* : M. Laurent NOUVION, Président du Conseil National ; M. Christophe STEINER, Vice-Président du Conseil National ; M. Jean-Charles ALLAVENA, Mme Nathalie AMORATTI-BLANC, MM. Christian BARILARO, Daniel BOERI, Claude BOISSON, Marc BURINI, Philippe CLERISSI, Thierry CROVETTO, Jean-Michel CUCCHI, Eric ELENA, Alain FICINI, Mme Béatrice FRESKO-ROLFO, M. Jean-Louis GRINDA, Mme Sophie LAVAGNA, MM. Bernard PASQUIER, Thierry POYET, Jacques RIT, Jean-François ROBILLON, Christophe ROBINO, Mmes Valérie ROSSI, Caroline ROUGAIGNON-VERNIN et M. Pierre SVARA, Conseillers Nationaux.

*Assistent à la séance* : S.E. M. Michel ROGER, Ministre d'Etat ; M. José BADIA, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération ; M. Jean CASTELLINI, Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie ; M. Paul MASSERON, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur ; M. Stéphane VALERI, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé ; Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA, Conseiller de Gouvernement pour l'Equipement, l'Environnement et l'Urbanisme ; M. Robert COLLE, Secrétaire Général du Ministère d'Etat ; Mme Isabelle ROSABRUNETTO, Directeur du Budget et du Trésor, Délégué aux Affaires Financières.

*Assurent le Secrétariat* : M. Philippe MOULY, Secrétaire Général ; Mme Elodie KHENG, Conseiller en charge du Budget et de l'Economie ; Mme Dominique PASTOR, Conseiller en charge des Affaires Juridiques ; Mme Stéphanie CHOISIT, Chargée de Mission pour les Affaires Sociales ; Mlle Héloïse CROZET, Suppléante ; Mme Martine MORINI, Attachée Principale.

**M. le Président.-** Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, Chers Collègues, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, la séance est ouverte.

Je vous rappelle que, comme à l'accoutumée, l'intégralité de cette Séance Publique est diffusée sur le site internet du Conseil National [www.conseilnational.mc](http://www.conseilnational.mc) et que Monaco Info a prévu de retransmettre *in extenso*, en direct, les motivations de vote ainsi que le vote de la loi de Budget Rectificatif pour l'exercice 2014.

Nous reprenons nos travaux sur l'examen de ce projet de Budget, là où nous nous sommes arrêtés vendredi soir, tard dans la nuit, en rappelant que le temps de parole consacré aux explications de vote finales est de trois minutes par Conseiller National.

J'appelle donc les personnes qui souhaitent parler à se signaler.

Monsieur BURINI nous vous écoutons.

**M. Marc BURINI.-** Merci, Monsieur le Président.

Dans votre réponse au rapport de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale, vous avez, Monsieur le Ministre d'Etat, engagé le Gouvernement sur un certain nombre de points. Votre réponse donnait suite aux interrogations et aux problèmes soulevés par le Conseil National lors des séances privées consacrées à l'étude d'un Budget Rectificatif 2014 dont la version initiale ne répondait pas aux attentes et aux requêtes des élus.

En effet, je tiens à rappeler que vous avez inscrit sur le siège :

- le retrait des 25 M€ pour le centre d'entraînement de la Turbie,

- l'ajout de 20 M€ pour accélérer la livraison de l'opération l'Engelin avant le premier trimestre 2018,

- la construction de parkings supplémentaires dans le cadre du projet immobilier S.B.M.,

- le coup de pouce au pouvoir d'achat des personnels de la Fonction Publique.

Vous vous êtes également engagé, Monsieur le Ministre, à inscrire au Budget Primitif 2015 les crédits nécessaires au lancement dès 2015 de deux nouvelles opérations domaniales.

Enfin, après les écritures rectificatives opérées sur le siège, le Budget Rectificatif 2014 est aujourd'hui à l'équilibre, je pense qu'il était important de le rappeler.

Suite à ces annonces – ou je dirais malgré ces annonces – lesquelles répondaient aux préconisations de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale, il me semble que deux attitudes se sont fait jour dans l'hémicycle.

Une première position consiste à penser que les intentions du Gouvernement ne devraient pas se concrétiser par des actes.

C'est ce qu'on appelle un vote de défiance.

Il est évident qu'en ne votant pas les crédits afférents aux opérations que j'ai mentionnées et pour lesquelles le Gouvernement demande à ce que nous votions les autorisations d'engagement nécessaires à leur réalisation, ces opérations ne pourraient effectivement pas voir le jour. Dans cette implacable logique, si la majorité du Conseil National devait voter contre cette loi de Budget très substantiellement rectifié dans le sens demandé par les élus, nous serions sûrs que l'Exécutif n'aurait pas les moyens des ambitions que nous avons nous même appelés de nos vœux.

Une seconde attitude consiste à penser que le Conseil National, en votant en faveur de ce projet de Budget Rectificatif 2014, donne au Gouvernement les moyens d'honorer et de matérialiser ses engagements.

Engagements qui, je le rappelle encore une fois, se traduisent concrètement par des écritures budgétaires et ne sont donc pas des promesses verbales.

Pour ma part, je voterai en faveur de ce projet de Budget Rectificatif 2014 et par là même en faveur des écritures rectifiées qui ont été proposées aux élus suite aux demandes de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale.

Je vous remercie.

**M. le Président.-** Je vous remercie, Monsieur BURINI.

Nous continuons avec Monsieur ROBILLON.

**M. Jean-François ROBILLON.-** Merci beaucoup, Monsieur le Président.

Voter pour ou contre une loi de Budget est la seule alternative qui se présente à tout Conseiller National.

La seule, car je suis parfaitement d'accord avec Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat qui déclarait, lors de notre dernière Séance Publique, que l'abstention sur un texte budgétaire n'est pas logique et même hypocrite car elle laisse au soin des autres conseillers l'adoption ou le rejet du texte budgétaire.

Il y a, au moins, deux niveaux d'appréciation d'un Budget :

Le premier est l'aspect comptable :

Un milliard de recettes un milliard de dépenses, un excédent probable à la clôture est un résumé simple. Il ne souffre donc d'aucun autre commentaire.

Le second est la vision politique qui accompagne ce projet de loi. Le paysage est moins agréable :

Le logement des Monégasques reste la préoccupation des élus de l'Union Monégasque.

L'inscription en catastrophe de forts crédits sur l'opération l'Engelin s'apparente plutôt à un rideau de fumée.

En décembre 2012, le Ministre d'Etat s'est clairement et précisément engagé sur une livraison des appartements domaniaux de l'opération Testimonio II pour 2018. Malgré mes rappels et interrogations, aucune confirmation des délais de construction et de livraison n'a été prononcée. Un lapsus récent du Conseiller de Gouvernement pour les Finances me laisse même penser que les calendes grecques sont une estimation du délai probable.

La perte d'un bloc entier des Tamaris pour le logement de nos compatriotes ne me convient toujours pas. De plus, ce changement de destination conduit à un surcoût non négligeable : Aux 10 M€ de la construction, le Gouvernement nous a répondu qu'il fallait rajouter entre 7 M€ et 10 M€ pour permettre le changement de destination.

Ce n'est pas comme cela que l'on s'occupe de loger nos compatriotes et leurs familles. Ce n'est pas comme cela qu'on optimise les dépenses publiques.

La gestion du fonds de Réserve de l'Etat pose également un problème.

Le Ministre vient de nous rappeler qu'il était pour un respect strict de la Constitution. Il nous a fait une exégèse précise de sa vision de l'article 14 sur les

autorisations de ratification de conventions internationales. Je ne suis pas sûr qu'il puisse avoir le même ton doctrinal et péremptoire concernant l'article 37 de cette Constitution. Cet article stipule très clairement :

« Le budget national comprend toutes les recettes et toutes les dépenses publiques de la Principauté ».

Toutes les recettes et toutes les dépenses cela signifie les recettes et les dépenses du Budget de l'Etat mais aussi toutes les recettes et dépenses du Fonds de Réserve.

La Commission Consultative de Placement des Fonds, comme le terme consultative le précise, ne devrait être qu'une commission d'information technique et le vote devrait se faire par le Conseil National dans son entier que ce soit en public ou plutôt, vu la matière, en Commission Plénière d'Etude avec donc un vote final.

Je ne rappellerai que brièvement la proposition de notre groupe de réfléchir sur l'évolution de nos textes concernant l'amendement de la loi de Budget et qui a été balayée d'un revers de la main par le Gouvernement et sa majorité. Ce point mériterait que l'on discute calmement sur ce sujet.

Je viens de l'illustrer, le Budget n'est pas qu'une analyse comptable. C'est, aussi et surtout, la politique d'ensemble menée par le Gouvernement qui est appréciée par les représentants de la population monégasque.

Ainsi, vous l'avez compris, je voterai contre ce Budget Rectificatif 2014.

Merci beaucoup.

**M. le Président.-** Je vous remercie, Monsieur ROBILLON.

La parole est à Monsieur CUCCHI.

**M. Jean-Michel CUCCHI.-** Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les membres du Gouvernement, mes chers collègues.

Monsieur le Ministre, en directeur de conscience civique, vous m'avez fait la leçon sur l'abstention lors de notre dernière Séance Publique.

Notre loi la prévoit pourtant. C'est bien pour pouvoir l'utiliser en cas de nécessité me semble-t-il? Car les choses sont parfois plus compliquées qu'oui ou qu'un non.

S'abstenir nous dit le dictionnaire, c'est je cite : « éviter volontairement de » ou « se garder de faire quelque chose »...

Et bien nous y voilà, je vais me garder de voter oui, et je vais éviter de voter non et je vais vous dire pourquoi.

A l'ouverture de ces débats, Monsieur le Ministre, j'avais indiqué attendre du Gouvernement un peu plus que des déclarations d'intentions, certes couplées à des inscriptions budgétaires.

Parce que vous aviez pris des engagements clairs lors du vote du Budget Primitif 2014.

Parce que dépositaire de la confiance des Monégasques qui m'ont élu et de mes collègues qui m'ont confié la présidence de la Commission du Logement, je me dois d'orienter mon vote sur des éléments concrets.

Parce que pour l'opération L'Engelin nous n'avons ni échéancier, ni contrat signé avec un promoteur, promoteur qui à ce jour n'est toujours pas choisi d'ailleurs.

Parce que sur les opérations dites « intermédiaires », dont le but était de pouvoir disposer de 40 à 60 appartements d'ici 2018, comme nous nous étions accordés à l'occasion des débats du Primitif, je vous ai posé des questions précises : « combien d'appartements ? De quels types ? Quand ? » Questions auxquelles vous avez répondu par ... une promesse de réponse d'ici le Primitif 2015 !

Enfin, parce que je ne peux passer sous silence le dossier de la S.B.M., société dont l'Etat est le principal actionnaire et qui joue un rôle à part dans le tissu socio-économique monégasque.

Je considère que l'Etat ne joue pas pleinement son rôle vis-à-vis de cette société qui bénéficie d'un monopole et dont les résultats, tant économiques que sociaux, ne sont pas ceux que l'on serait en droit d'attendre.

Quand donc le Gouvernement se décidera à faire un bilan objectif de cette société, à en tirer les conséquences et à prendre les mesures adéquates ?

Pourquoi l'Etat ne joue-t-il pas son rôle régalien et préfère perdre définitivement la possibilité d'agrandir le parking des Boulingrins, quitte à retarder de quelques mois les travaux du futur Sporting d'hiver et nous proposer en échange d'ouvrir un autre chantier dans ce quartier, un chantier de plus, un chantier pourquoi ?

J'y reviendrai largement demain à l'occasion du vote d'une loi de désaffectation.

Ce soir c'est le Budget Rectificatif 2014 !

Je m'abstiendrai donc, mais il ne tient qu'à vous, Monsieur le Ministre, de changer les choses avant l'examen prochain du Budget Primitif 2015.

Je voudrais conclure mon propos en vous priant de bien vouloir reconsidérer le mode de calcul de la prime exceptionnelle, qu'à notre demande vous avez accepté d'accorder à nos fonctionnaires actifs et retraités. Plutôt qu'un pourcentage du salaire qui forcément bénéficiera aux plus forts indices, préférez donc l'attribution d'un montant égal pour tous, qui profiterait d'avantage aux plus modestes qui en ont le plus besoin.

**M. le Président.-** Merci, Monsieur CUCCHI.

La parole est à Monsieur ROBINO.

**M. Christophe ROBINO.-** Merci Monsieur le Président,

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers du Gouvernement, chers collègues.

Quel va être mon vote à l'occasion de ce budget rectificatif 2014 telle est la question.

J'aurais pu voter non !

Mais ce budget est, et il faut le souligner, en équilibre et sera probablement excédentaire à la clôture des comptes.

Ceci témoigne, je vous le concède bien volontiers, de l'efficacité de la politique de maîtrise des dépenses publiques menée par le Gouvernement mais aussi de l'effet bénéfique de l'augmentation des recettes lié à la T.V.A..

Je pourrais voter oui !

Il faut bien reconnaître, et ce n'était manifestement pas qu'un effet bénéfique de la trêve estivale, que la méthode de travail semble avoir évolué.

A l'occasion de nos séances privées, nous, et par nous j'entends la majorité, avons posé un certain nombre de conditions qui, si elles n'étaient pas satisfaites, entraîneraient le non-vote du budget.

Sans revenir sur l'ensemble de ces conditions, il faut bien reconnaître que certaines ont été au moins partiellement satisfaites, ce que vous évoquez à la fin de votre réponse au rapport de la Commission des Finances.

A cette occasion, et pour répondre aux élus de la minorité, il ne faut pas confondre ajustement budgétaire suite aux discussions préparatoires au vote du budget et le droit d'amendement budgétaire déposé en séance et soumis au vote des parlementaires.

Pour autant, pour deux de ces conditions, il me semble que les réponses sont loin d'être satisfaisantes.

Il s'agit des dossiers du logement et de celui du parking de 400 places supplémentaires dans le cadre du projet immobilier de la S.B.M..

Que les choses soient claires, et je le dis publiquement, sans faire de procès d'intention, j'estime que dans les deux cas nous manquons encore d'éléments de réponses suffisants pour pouvoir se prononcer avec sérénité.

Concernant le dossier du logement, l'inscription de lignes budgétaires, même s'il s'agit d'une étape importante, ne vaut pas contrat et n'engage en rien les promoteurs concernant le volume du ou des projets ou leurs délais de réalisation. Que ce soit pour l'opération L'Engelin ou les petites opérations intermédiaires dont on parle depuis plus de 9 mois nous n'avançons pas. Le retard pris ne se rattrape pas.

Or, ce qui compte pour nos compatriotes, c'est le gain net de logements et surtout la date à laquelle ils pourront en avoir l'usage.

Concernant le projet immobilier de la S.B.M., notre demande consistait à creuser deux étages supplémentaires de parkings à l'occasion des travaux du Sporting d'Hiver.

En aucun cas nous n'avons demandé de se priver de toutes possibilités ultérieures de construction en condamnant d'emblée le tréfonds sous le jardin des Spélugues. Qui plus est, je ne suis pas convaincu de la faisabilité d'un tel chantier simultanément à celui de la S.B.M. et, sauf études préalables qui ne nous auraient pas été communiquées, de sa faisabilité tout court.

Ajouter un chantier au chantier ne saurait le faire avancer.

Ainsi, je ne peux que m'abstenir sur ce Budget Rectificatif dans l'attente de nos échanges pour l'examen du Budget Primitif 2015.

Je vous remercie

**M. Daniel BOERI.-** Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs du Gouvernement.

Autant le dire immédiatement, je vote le Budget Rectificatif.

Mais, attention que ce ne soit pas l'occasion d'anesthésier la suite de ma parole.

Oui, je vote ce soir le Budget Rectificatif. La principale raison est que Monaco va bien et l'année va sans doute finir en excédent !

Alors, je ne me sens pas le droit de donner la priorité aux différentes vicissitudes qui jalonnent la vie parlementaire au quotidien.

Cela ne m'interdit pas en revanche de pointer de nécessaires pistes de progrès, car les chiffres, comme l'économie en général, sont toujours fragiles.

Notre économie est en partie assise sur l'immobilier, qui pourrait un jour se retourner et chacun le sait « les arbres ne montent pas jusqu'au ciel ».

Ensuite, autour de nous l'Europe est devenue « le maillon faible » de l'économie mondiale et notre commerce se fait environ à 70 %, avec les pays européens. Le décalage actuel entre les économies pourrait ne pas durer.

Ces deux observations notées, si la prudence est toujours salutaire, je ne suis pas un obnubilé outre mesure par le principe de précaution qui, ailleurs, freine les initiatives au lieu de les encourager.

J'en viens maintenant aux nécessaires pistes de progrès : la méthode de travail entre le Gouvernement et le Conseil National. Je l'ai déjà dit, un homme politique du pays voisin me disait que pour être entendu et compris il fallait répéter le même message 18 fois. J'espère ne pas être obligé de recommencer trop souvent.

Mais la méthode est l'arbre qui cache la forêt, en effet, plus le Conseil National est fort, plus notre régime est fort !

Or, la pratique actuelle qui limite les prérogatives objectives des élus, fragilise notre Constitution.

Oui certes, nous avons des réunions multiples avec le Gouvernement ;

Oui, nous recevons pléthore d'informations ;

Mais tout cela arrive comme un « cheveu sur la soupe », les relations sont plus unilatérales qu'interactives.

J'aurai l'occasion d'y revenir bientôt : Ce n'est pas le fait accompli mais c'est la seringue ! Au fond c'est la même chose.

Cerise sur le gâteau, si je puis dire, « trop d'informations tuent les informations ».

Comme je suis par nature un gentil garçon, je ne crois pas une seconde que le Gouvernement trouve son bonheur dans cette situation.

Il y a 1 000 solutions sans doute, mais il y en a une essentielle à mon avis, il n'est que temps d'augmenter les ressources humaines de notre Assemblée, nous devons disposer d'attachés parlementaires, non seulement pour traiter l'ensemble des dossiers du pays aujourd'hui, mais également pour disposer du temps pour la prospective.

La démocratie a un coût.

Contribuer à Monaco demain et après-demain m'intéresse et je suis certain nous intéresse tous dans cette Assemblée.

Face à ce monde qui bouge en permanence et vite, nous devons nous réinventer toujours. Je suis mal à l'aise d'avoir toujours les yeux sur le pare-brise !

*(Sonnerie).*

... Je suis un peu en retard. Pour conclure faut-il rappeler que même les civilisations sont mortelles.

Regardons Hong Kong et ses 7 millions d'habitants, fleuron de l'Asie, place financière hors pair, niveau de service optimum...

**M. le Président.-** Je vous demande de conclure, mon cher collègue.

**M. Daniel BOERI.-** Il me reste une ligne, Monsieur le Président, trois.

En 1997, date de la rétrocession à la Chine, Hong Kong pesait 18 % de l'économie chinoise. Aujourd'hui, Hong Kong ne pèse plus que 3 % de cette économie, c'est devenu une mouche sur l'orteil d'un grand pays.

Mais où sont les prospectives ?

Tous ensemble nous devrions passer du temps à l'inventer.

Je vous remercie.

**M. le Président.-** Merci.

La parole est à Madame FRESKO-ROLFO.

**Mme Béatrice FRESKO-ROLFO.-** Merci Monsieur le Président,

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers, chers collègues,

La qualité de vie est une condition essentielle au développement harmonieux de chacune et de chacun, Monégasque ou résident, et nous avons pu entendre certains de mes collègues s'inquiéter du maintien de cette valeur ajoutée.

Je suis un peu tracassée et dubitative devant les difficultés que vont occasionner la mise en œuvre de gros chantiers sur Monaco qu'ils soient privés ou publics, mais je reste persuadée qu'avec des moyens supplémentaires, une coordination intelligente, le Gouvernement trouvera une réponse habile à ces problèmes.

En marge de ces observations je souhaite préciser un élément sur le dossier du logement, dossier défendu par nos amis de l'U.P. dans le cadre du programme de la majorité.

C'est ainsi que dès ce Rectificatif, nous avons demandé au Gouvernement d'acter le commencement de l'opération L'Engelin par l'inscription d'une ligne budgétaire conséquente traduisant à la fois la volonté de notre majorité ainsi que l'écoute du Gouvernement. Il en est de même en ce qui concerne la mise en place de petites opérations immobilières destinées à nos compatriotes.

Certains considéreront que l'on peut toujours mieux faire et que l'on peut toujours en demander plus, je me contenterai de demander mieux.

C'est dans le même cadre que je me félicite que le calcul des charges qui impacterait l'économie des ménages monégasques de la tour Odéon a été revu pour devenir une dépense qui sera, je l'espère, supportable.

De même, la mobilité des Monégasques au sein des Domaines a été encouragée par vos services. N'oublions pas que le logement des Monégasques passe aussi par cette action.

Je ne reviendrai pas sur les 25 M€ du terrain d'entraînement de l'A.S.M. qui n'est plus d'actualité depuis les séances privées de septembre.

Quant aux fonctionnaires, agents en service et retraités, suite aux demandes insistantes des élus de la majorité, ils bénéficieront des fruits de la croissance dont je ne ferai pas la liste ce soir.

Le dossier parking de la S.B.M. fera l'objet d'un suivi attentif de notre part dès demain, même si je considère que votre proposition de parking additionnel est tout à fait convenable.

Durant les séances publiques, mes collègues et moi-même vous avons exhorté à veiller sur la priorité nationale, parce que Monsieur le Ministre, Monaco est un beau pays, les Monégasques veulent pouvoir y vivre et y travailler en toute sérénité.

Voter ce Budget Rectificatif favorablement n'est pas accorder au Gouvernement un blanc-seing mais c'est lui faire comprendre qu'il a ma confiance pour la conduite des actions en faveur du pays et des Monégasques.

**M. le Président.-** Merci, Madame.

La parole est à Madame ROUGAIGNON-VERNIN.

**Mme Caroline ROUGAIGNON-VERNIN.-** Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers collègues,

Malgré un certain nombre d'approches incohérentes comme pour l'A.S.M., malgré des promesses pour lesquelles j'attends une concrétisation concernant en particulier le logement et la politique déterminée en faveur des fonctionnaires par exemple, je préfère regarder plus loin et porter un regard positif – mais pas naïf – sur l'évolution des grands équilibres de ce Budget Rectificatif 2014.

Nous l'avons dit, l'augmentation des recettes de l'Etat reflète une conjoncture favorable qui prouve que notre modèle économique et social est sur le bon chemin, celui de l'adaptation ambitieuse d'un Monaco qui capitalise sur ses atouts. Je n'oublie pas malgré tout le besoin de diversification économique des ressources de l'Etat que nous avons aussi évoquée lors de ces débats.

Niveau dépenses je pense, là aussi, que nous sommes sur le bon chemin en particulier avec un rythme et un degré d'investissements prévus qui vont dans le bon sens. Là aussi je rappellerai que nous espérons que ce niveau soit confirmé par des dépenses réellement réalisées.

Je rappellerai aussi que nous voyons une prise en compte des demandes que j'ai pu appuyer ou formuler ici. Comme pour ces mesures qui permettront de faciliter la circulation, sujet qui doit faire l'objet d'un effort constant à Monaco.

Pour finir sur le domaine dont je m'occupe au Conseil National, je dirai que grâce à la bonne santé économique et financière de notre pays, l'emploi de manière générale en Principauté a de beaux jours devant lui. Bien sûr, il y aura toujours des soubresauts et des adaptations parfois difficiles et je pense en particulier au secteur industriel qui doit continuer de s'adapter.

Mais si l'économie générale de notre pays se porte bien alors les Monégasques continueront de trouver majoritairement un travail correspondant à leurs ambitions légitimes. Les Monégasques dans le travail justement, je rappellerai qu'ils ont besoin de l'application de la priorité nationale à titre individuel pour nous protéger collectivement. L'avenir de notre communauté nationale est à ce prix nous le savons bien.

Plus l'économie à Monaco continuera de se développer, plus les Monégasques pourront avoir le choix pour leur évolution professionnelle dans leur propre pays. C'est ce qui compte pour moi.

Alors, parce que j'ai confiance dans l'économie de mon pays et que je suis optimiste pour la suite des événements, je voterai ce budget.

Je vous remercie.

**M. le Président.-** Merci, Madame.

Qui souhaite prendre la parole s'il vous plaît ?

Monsieur BARILARO, je vous en prie.

**M. Christian BARILARO.-** Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre d'Etat, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers collègues,

La boucle est bouclée pourrait-on dire trivialement.

En effet, nous voici parvenus au terme du marathon budgétaire consacré à l'étude des écritures rectificatives du Budget Primitif 2014 que la majorité Horizon Monaco avait voté favorablement en décembre dernier.

Désormais, cette même majorité pourra, Monsieur le Ministre, si elle décide de voter une nouvelle fois en faveur du projet de loi n° 925 se prévaloir d'avoir pleinement joué son rôle institutionnel puisque, avouons-le, avant le début des séances privées du mois de septembre dernier, les choses semblaient plutôt mal engagées.

Comme je le rappelais dans mon intervention de jeudi dernier, gérer les affaires d'un Etat ne revient pas à chercher à réaliser des bénéfices comme pour une entreprise mais à faire prévaloir l'intérêt général.

Certes, ne pas avoir de dette publique, être en mesure d'inscrire plus de 100 M€ de recettes rectifiées, permet de favoriser au mieux cet intérêt général. Sans la vigilance, la détermination, la conviction de la majorité, sans sa volonté de voir le Gouvernement s'engager publiquement sur cinq sujets important qui constituaient autant de points de blocage, la direction donnée par l'Etat à ce Budget Rectificatif, ne serait pas allée dans un sens que la majorité de la Haute Assemblée aurait pu cautionner.

Il est évident que les mesures prises par le Gouvernement pour répondre aux exigences du Conseil National s'interprètent différemment en cela qu'elles correspondent à des retraites purs et simples de lignes budgétaires comme celle du Centre d'entraînement de l'A.S.M., à des inscriptions supplémentaires comme celle en faveur des fonctionnaires de l'Etat ou à des engagements, certes substantiels, mais soumis hélas aux aléas du calendrier et du temps, comme les mesures prises en faveur du logement des nationaux ou les 400 places de parkings supplémentaires à construire sur le tréfonds de l'avenue des Spélugues.

En revanche, force est de constater que permettre à chacune des institutions que nous représentons de jouer pleinement son rôle, de vérifier dans les faits,

de maintenir un haut niveau d'échange d'information est le seul moyen de respecter l'esprit et la lettre de notre texte constitutionnel et en l'espèce de son article 66.

Le dialogue qui s'est instauré entre votre Gouvernement et le Conseil National est le gage et le garant du bon fonctionnement de nos institutions. Il écarte les tentatives d'une partie de l'opposition de vouloir pour la Haute Assemblée des pouvoirs élargis et l'introduction de l'amendement budgétaire. La majorité Horizon Monaco a refusé, refuse et refusera toute dérive parlementariste de notre régime.

Enfin, je note avec satisfaction que vous annoncerez dans les prochains jours la transformation de la proposition de loi n° 212 en projet de loi, ce dont je vous remercie et me félicite au nom de l'ensemble des élus.

En souhaitant le maintien de cet état d'esprit, je m'engage à voter en faveur de ce Budget Rectificatif.

Je vous remercie.

**M. le Président.-** Merci, Monsieur BARILARO.

Qui souhaite prendre la parole ?

Monsieur ELENA, je vous en prie.

**M. Eric ELENA.-** Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les conseillers de Gouvernement, chers collègues,

Durant ces deux jours d'étude du Budget Rectificatif, les débats ont été longs et constructifs. Monsieur le Ministre vous l'aurez compris, pour Renaissance, la défense de la priorité nationale est notre cheval de bataille. Il est grand temps de se doter des moyens pour que la priorité nationale devienne effective. J'insiste car la priorité nationale effective cela signifie deux choses. Premièrement, lorsqu'un Monégasque a les compétences suffisantes pour un poste, ce poste doit lui revenir. Deuxièmement, la priorité nationale effective doit s'appliquer non seulement lors de l'embauche mais aussi lors des promotions. C'est une question de survie pour notre communauté.

L'autre sujet d'inquiétude pour Renaissance concerne le Fonds de Réserve Constitutionnel et surtout la diminution de ses liquidités car, ne l'oublions jamais,

le Fonds de Réserve Constitutionnel est le garant ultime de notre indépendance.

Durant ces deux jours, de nombreuses questions et problèmes ont été soulevés sur des divers sujets comme l'environnement, le patrimoine, l'éducation, le sport et surtout le logement. Aujourd'hui je suis convaincu, Monsieur le Ministre, que votre Gouvernement et vous-même allez nous apporter rapidement des réponses et des solutions.

Monsieur le Ministre vous avez toute ma confiance.

Je vous remercie.

**M. le Président.-** Merci, Monsieur ELENA.

Qui souhaite intervenir ?

Neuf élus ont parlé il reste encore quatorze élus, avec moi compris, à s'exprimer.

Monsieur FICINI, je vous en prie.

**M. Alain FICINI.-** Merci Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers collègues,

Nous voici arrivés aux termes de ces débats de ce Budget Rectificatif 2014, donc place au vote et aux motivations qui l'accompagnent.

Comme je l'ai rappelé aux termes de mon intervention de politique générale, la majorité a changé sa méthode dans l'approche et l'étude des Budgets, qu'ils soient Primitifs ou Rectificatifs.

Il semblerait que cette méthode porte ses fruits.

Au-delà des résultats obtenus par la majorité, soyez certain Monsieur le Ministre que celle-ci sera attentive, attentive quant à la concrétisation des écritures correspondantes à vos engagements.

En ce qui me concerne, je serai très vigilant quant à vos engagements concernant les fonctionnaires, qui attendent non sans intérêt que leur implication dans leur tâche de tous les jours soit reconnue et récompensée.

J'ai fait partie de cette famille pendant plus de 40 années, je connais bien leurs attentes, Monsieur le Ministre, surtout ne les décevez pas.

Pour l'heure vous avez ma confiance.

Personnellement, je pense qu'il est important, pour nos deux institutions, de montrer à nos compatriotes, à nos résidents de toutes nationalités confondues, mais aussi au-delà de nos frontières, que nous avons la capacité, ensemble, d'aborder et de régler les problèmes qui se posent à nous, dans un esprit de concertation et de respect.

Les sujets ne manquent pas, il y a les récurrents, S.B.M., Fonds de Réserve Constitutionnel, logement, circulation, priorité nationale, enfants du pays, la liste serait longue, il y a des dossiers récents comme le Yacht Club et surtout celui des négociations avec l'Union Européenne qui s'annonce, mais aussi plus tard l'hôpital, l'extension en mer, et d'autres encore.

Ces sujets seront abordés lors du Budget Primitif 2015, avec la même détermination par la majorité, dans le but d'y trouver les solutions rapides et adaptées.

En conclusion et dans le respect de la parole donnée, je vais voter ce Budget Rectificatif 2014, Monsieur le Ministre, en souhaitant qu'il scelle entre nos deux institutions un pacte de confiance, de respect et de responsabilité dans l'intérêt du pays et de nos compatriotes

Je vous remercie

**M. le Président.-** Merci, Monsieur FICINI.

La parole est à Madame AMORATTI-BLANC.

**Mme Nathalie AMORATTI-BLANC.-** Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers collègues,

Ces Séances Publiques ont montré que les élus traitent de tous les sujets et de tous les problèmes rencontrés par les Monégasques. Nous représentons l'ensemble de la communauté nationale dans le souci de la préservation de notre modèle économique et social avancé et dans celui de l'intérêt général.

Les recettes de l'Etat ont été réévaluées à la hausse de 8,4 %, par rapport au Budget Primitif et donc dépassent le milliard. Les dépenses elles aussi ont suivi cette augmentation avec des investissements qui doivent encore être réalisés.

J'ai noté avec satisfaction que le Gouvernement avait retiré la ligne budgétaire de l'A.S.M. qui, je le

souhaite, ne réapparaîtra pas dans l'avenir sous une autre forme déguisée.

Malgré l'excellent travail du Service de l'emploi, de la Cellule d'insertion des jeunes diplômés, de la Cellule de veille du Conseil National, la priorité nationale est trop souvent bafouée par les établissements phares de Monaco, tels le Yacht Club et la S.B.M.. Je reste toujours perplexe lorsque j'entends que le Gouvernement se dit rester vigilant en ce qui concerne le Yacht Club, ce qui me paraît impossible sans budget prévisionnel avec estimation du coût de fonctionnement et de l'entretien.

Concernant le logement, nous avons demandé à ce que l'opération L'Engelin soit accélérée. Il y a effectivement une inscription de 20 M€ mais aucune précision sur le démarrage des travaux et encore moins sur la date de livraison de ces 140 appartements. Nous aurions dû voir les travaux commencer.

J'ai confiance en notre Président du Conseil National qui a su mener à bien les négociations avec le Gouvernement mais je n'accorde pas la même confiance au Gouvernement. Je préfère attendre que vos promesses se réalisent car je n'ai pas été totalement convaincue et donc je m'abstiendrai pour ce budget.

**M. le Président.-** Merci, Madame.

Qui souhaite à présent s'exprimer ?

Monsieur PASQUIER, je vous en prie.

**M. Bernard PASQUIER.-** Merci, Monsieur le Président.

« Ce qui est à moi est à moi, ce qui est à toi est à discuter ». Cette formule résume assez bien l'attitude du Gouvernement vis-à-vis du Conseil National.

Vous nous avez récemment écrit, Monsieur le Ministre, au sujet de la Convention de la Haye, pour nous expliquer que cette convention internationale ne serait pas ratifiée par le Conseil National. En effet, selon votre argumentation, l'article 14 de la Constitution ne vous y obligeait pas, puisque cette Convention n'avait pas d'implication budgétaire. Bien que cette Convention allait nécessiter un suivi par des fonctionnaires, ceux-ci sont déjà en place et il n'y aura donc pas de dépenses supplémentaires.

Sur le siège, vous avez conclu vos propos avec emphase en affirmant que votre feuille de route stipulait que votre devoir était de faire respecter la

Constitution, non seulement à la lettre, mais aussi dans son esprit, et que vous n'aviez aucune latitude à faire autrement.

Soit. Je ne reviendrai pas sur la faiblesse de l'argument. S'il suffit de muter quelques fonctionnaires d'un service à l'autre et en engager quelques autres pour remplir les tâches des premiers, il est bien clair qu'aucune convention internationale n'aura jamais d'incidence budgétaire. Et ne sera donc jamais ratifiée par le Conseil National, sur cette base en tous cas.

Voilà donc en ce qui concerne le « Ce qui est à moi est à moi » !

J'aurais souhaité vous voir défendre avec la même passion d'autres articles de notre Constitution, notamment l'article 37 « Le budget national comprend toutes les recettes et toutes les dépenses de la Principauté » et l'article 38 « Le budget national exprime la politique économique et financière de la Principauté ».

Nous savons tous que des dépenses publiques sont financées en dehors du budget, par le Fonds de Réserve Constitutionnel, sans l'aval des Conseillers Nationaux. Cela va contre la lettre et l'esprit de la Constitution. Mais sur ce point, vous êtes resté silencieux.

Deux poids, deux mesures. Mais j'allais oublier : « ce qui est à toi est à discuter ».

Comme vous, je suis tenu de respecter notre Constitution, c'est aussi pour cela que les Monégasques m'ont élu. La seule arme dont je dispose est mon vote.

Vous ne l'aurez pas, Monsieur le Ministre, ne m'en veuillez pas, j'ai cru comprendre que vous n'aimiez pas l'abstention.

Je vote contre ce Budget Rectificatif 2014.

Merci.

**M. le Président.-** Merci, Monsieur PASQUIER.

La parole est à Monsieur BOISSON.

**M. Claude BOISSON.-** Merci, Monsieur le Président.

Non, ce n'était pas du bluff ou un effet de manche.

Au niveau de frustration où se trouvaient les élus de la majorité et confrontés à l'impasse de ne pouvoir respecter leurs engagements légitimes envers les

Monégasques, ils étaient bien déterminés à ne pas voter ce budget, et moi aussi...

Il ne s'agissait plus à ce stade d'un pas vers l'autre, mais l'urgence pour le Gouvernement d'enjamber le précipice qu'il avait creusé et dans lequel nous aurions sombré ensemble.

Après cette phase de tension, ce sont des solutions positives qui ont rapproché les deux institutions.

Comment rester insensible aux décisions du Gouvernement d'offrir l'abonnement de bus aux scolaires alors que l'an dernier, c'était un non catégorique ; au retrait des 25 M€ pour les travaux de l'A.S.M. ; à la construction d'un parking complémentaire de 400 places alors qu'il n'était pas question de retarder les travaux de la S.B.M. ; aux dispositions financières pour les fonctionnaires, alors que rien ne pouvait être attribué en raison de l'absence d'inflation en France.

La seule inquiétude résidait dans le délai de livraison des logements dont nous avons vraiment besoin d'ici début 2018.

L'état actuel des études ne permet pas d'avoir des certitudes écrites. Il faut donc se fier à une relation de confiance et prendre en compte l'engagement solennel du Gouvernement Princier ; j'en prends acte. Si le Gouvernement n'était pas capable de le respecter, ce serait d'une extrême gravité.

Ces changements n'ont à mon sens rien à voir avec la « magie », mais plutôt avec l'alchimie ; concrètement, cela se traduit par des inscriptions dans un budget qui, ne l'oublions pas, n'est qu'un rectificatif ! Et puis, il y a tous les projets en cours, la loi sur le handicap qui est sur le point de nous parvenir, un programme triennal de travaux très chargé, des échanges studieux sur divers textes de loi et divers projets, tels que l'usine de valorisation Energétique de Tri génération, Testimonio II, le parking du Jardin Exotique, etc...

Néanmoins, j'invite le Gouvernement à être toujours plus et encore mieux à l'écoute de nos compatriotes face à leurs problématiques financières, économiques, commerciales, libérales et industrielles... et à respecter et faire respecter la priorité nationale pour l'emploi et pour les marchés.

Certains diront, « une fois de plus, ils menaçaient de ne pas voter le budget et cette fois encore ils l'ont voté ».

Parce que les objectifs sont atteints, je pense qu'il y a suffisamment de raisons pour que ce budget soit voté.

Le but est-il de vouloir être en conflit avec le Gouvernement et de ne pas voter le budget pour poser un acte politique partisan, ou de rechercher ensemble les solutions afin que ce budget soit voté ?

Parce que je considère sincèrement que les conditions sont réunies, je voterai ce Budget Rectificatif 2014.

**M. le Président.-** Merci, Monsieur BOISSON.

Qui souhaite prendre à présent la parole ?

Monsieur GRINDA.

**M. Jean-Louis GRINDA.-** Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre d'Etat, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement, mes chers collègues, mes chers compatriotes,

Le vote du budget est un moment essentiel dans la vie démocratique de notre pays car c'est le moment où l'élu peut et doit faire de la politique, c'est-à-dire vouloir les conséquences de ses choix.

Il est assez risqué de voter contre, il faut donc avoir de sérieuses motivations. Voici les miennes.

Tout d'abord je dirais que ce n'est pas parce que nous ne payons pas d'impôt que l'on peut tout se permettre en matière de dépenses publiques. L'utilisation d'une maîtrise d'ouvrage déléguée pour la construction de L'Engelin provoquera un surcoût de 30 % à 40 % par rapport au budget initial. Le gain de temps pour la livraison le justifie-t-il ou bien est-ce là le prix à payer pour que la majorité soit docile ?

Un budget étant un engagement ferme, que dire des atermoiements concernant le projet Testimonio II pour lequel le Gouvernement s'était engagé sans restriction en décembre 2012 pour une livraison en 2018 ? On peut être certain aujourd'hui que cet engagement ne sera pas tenu. Les assurances concernant L'Engelin suivront-elles le même chemin ? Reconnaissez qu'on serait enclin à le croire. Les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent et j'invite mes collègues de la majorité à bien estimer le juste prix du vote positif qu'ils ne manqueront pas de vous donner ce soir.

Enfin et j'ai gardé cet argument pour la fin, la distribution d'une prime aux fonctionnaires et retraités, pour généreuse que soit l'idée – et elle l'est – Monsieur le Ministre d'Etat, ne peut s'exonérer d'une réflexion sur ce qu'est la justice re- distributive. Je le redis ici avec gravité, votre proposition de pourcentage ne peut séduire que les hauts revenus et défavoriser les revenus modestes et moyens. Ceci, je ne peux l'accepter. Mon souhait est à budget équivalent l'attribution d'une prime égale pour tous c'est-à-dire favorisant ceux qui en ont vraiment besoin. Malgré ma insistance, secondée par l'U.P. en la personne du Docteur CUCCHI que je remercie, je n'ai obtenu aucune garantie de votre part. Il faut dire que le Président du Conseil National vous a aidé à botter en touche pour étudier cela, je cite : plus tard ! Mais il ne saurait en être question. Pas question d'attendre puisque l'affaire doit se régler ici, ce soir, politiquement, par notre vote, donc, certainement pas plus tard. Cette complaisance coupable d'une partie de la majorité ne me surprend pas. Sommes-nous dans un échange de bons procédés ? On serait enclin à le croire.

Les recettes exceptionnellement bonnes de ce rectificatif sont à mettre au crédit de tous ceux qui œuvrent pour la prospérité et le développement de notre pays. Le Gouvernement et vous-même, Monsieur le Ministre d'Etat, en porte l'agréable responsabilité et je vous en félicite, mais au-delà des bons résultats...

*(Sonnerie).*

... je ne peux m'engager pour un Rectificatif dont je n'approuve pas les perspectives.

Je vous remercie.

**M. le Président.-** Merci, Monsieur GRINDA.

La parole est à Monsieur CLERISSI.

**M. Philippe CLERISSI.-** Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers collègues,

On reproche parfois et malheureusement souvent à juste titre aux candidats à une élection nationale de ne saluer les électeurs uniquement les jours précédant le scrutin... Eh bien, si l'on peut oser la comparaison, vous êtes, Monsieur le Ministre, infiniment plus réceptif et sensible dans ces moments pour vous cruciaux qui annoncent les débats budgétaires. Il est

en effet pour le moins remarquable que nos sollicitations, nos requêtes, nos suppliques récurrentes ne trouvent quelque crédit à vos yeux qu'à cette période, pour vous compliquée, mais pour nous déterminante.

Que nul ne se méprenne pourtant, il n'existe aucun lien de parenté entre notre Ministre d'Etat et Samantha, l'héroïne iconique de la célèbre série : « Ma sorcière bien-aimée », ce n'est donc pas avec une simple vibration nasale qu'il parvient à résoudre un certain nombre d'équations apparemment compliquées, puisqu'insolubles aux autres moments de l'année, concoctées par ces mathématiciens de génie que sont les Conseillers Nationaux.

La réalité est toute autre. C'est lors des séances privées préparatoires aux débats budgétaires que la situation se débloque. Et cette fois-ci, plus que jamais, la détermination et la solidarité des élus de la majorité était telle que vous avez, je dois le souligner, montré des capacités de réaction tout à fait étonnantes, résolu avec une indéniable fulgurance l'essentiel des problèmes qui nous tenaient à cœur.

J'en veux pour preuve quelques exemples :

Tout d'abord, le retrait des 25 M€ représentant la part que devait prendre l'Etat pour la rénovation du centre d'entraînement de l'A.S.M. F.C. à la Turbie. La pugnacité et la solidarité des élus de la majorité a joué à plein, ne vous laissant pas d'autre choix.

Ou encore, les 20 M€ que vous avez inscrits destinés à accélérer la livraison de l'opération L'Engelin, assortis d'un contrat moral qui nous lie désormais, vous et nous et par lequel vous vous êtes engagés à revenir courant novembre avec des éléments concrets concernant les délais définitifs et le choix du promoteur retenu pour la maîtrise d'ouvrage déléguée. Là encore, les élus de la majorité ne sont pas pour rien, et c'est une litote, dans cette décision que nous attendions tous.

Ou bien les 400 places de parking à Monte-Carlo que nous demandions depuis plus d'un an et que nous avons finalement obtenues de haute lutte dans le quartier des Spélugues. Une fois de plus, les élus de la majorité n'ont rien lâché.

Vous êtes même allés plus loin, Monsieur le Ministre, en suggérant de reporter le million d'euros destiné à déplacer les serres du Jardin Exotique sur l'opération domaniale de petite envergure souhaitée par le groupe majoritaire, que vous avez projetée rue Grimaldi et qui pourrait être réalisée avant la fin 2017. Avec notre

accord, la somme en question serait transférée à l'article « Frais d'études, d'urbanisme et grands travaux ».

Enfin, vous avez accepté l'idée de donner un coup de pouce aux salariés de la Fonction Publique, même si les mesures préconisées ne correspondent pas tout à fait à ce que nous souhaitions, mais j'ai entendu vos arguments...

*(Sonnerie).*

Nous serons donc particulièrement vigilants dans les semaines qui viennent, Monsieur le Ministre, à ce que les cadeaux que vous avez mis pour nous dans votre hotte, si d'aventure vous trébuchiez, ne tombent en chemin...

Je ne peux que voter en faveur de cette loi de Budget Rectificatif 2014. Je vous remercie.

**M. le Président.-** Merci, Monsieur CLERISSI.

La parole est à Monsieur POYET.

**M. Thierry POYET.-** Merci Monsieur le Président.

Avant toute chose, je tenais à m'excuser de n'avoir pas pu assister aux débats budgétaires de la semaine dernière, Monsieur le Ministre, j'avais une contrainte impérieuse mais bien agréable je vous rassure.

Je ne vous cache pas mon étonnement devant tant de satisfécits dans l'hémicycle, parce que finalement, depuis le Budget Primitif 2014, en dehors des déclarations d'intention, qu'est-ce qui a réellement changé ?

Commençons par le Budget Rectificatif en fait, il serait plus juste d'appeler celui-ci un budget modificatif : on sortait de l'esprit d'un budget d'ajustement du primitif puisque certaines lignes apparaissaient alors qu'elles ne figuraient pas au Budget Primitif. Face à l'insistance des élus, le Gouvernement a revu sa copie, enlevant ce qui n'aurait jamais dû apparaître.

Je n'ai pas oublié la commission consacrée au nouveau Yacht Club, un bâtiment magnifique dont nous pouvons tous être très fiers. Nous avons eu droit à un cours magistral de marketing stratégique sur le Yachting, dans le monde et à Monaco certes intéressant mais j'aurais aimé savoir si le Yacht Club avait les moyens de ses ambitions, comment allait évoluer l'organigramme, si des partenariats étaient noués,

disposer d'une projection sur 3 ou 5 ans des dépenses et des recettes, en fonction d'hypothèses. Mais là encore, c'était apparemment trop demander, et puis surtout, c'était à ce point confidentiel que les élus n'étaient pas dignes de recevoir ces informations.

Je n'ai pas oublié le dossier relatif au traitement des déchets. La première Commission Plénière d'Etude m'a laissé un goût d'inachevé tant j'avais des questions à poser et tant il m'a semblé que nous n'étions pas là pour définir ensemble, Gouvernement et Conseil National, une politique globale de traitement de nos déchets mais pour donner quitus au Gouvernement pour des choix déjà pris ou à prendre... Hasard du calendrier, ce matin même, se tenait une Commission des Concessions. Une nouvelle fois, nous avons souligné à Madame le Conseiller notre souhait de participer à l'étude du dossier, ce qui est totalement différent que d'être informé de son avancement. Les informations nous arrivent en effet, que ce soit par la presse d'ailleurs ou par les correspondances officielles, mais ce n'est pas ce que nous vous demandons, nous voulons travailler sur les dossiers avec vous et participer au débat d'idées. J'ai l'impression que sur ce dossier comme sur d'autres, vous ne voulez pas nous associer au processus d'étude, vous voulez nous informer de vos décisions.

Je n'ai pas oublié non plus que lorsqu'un fonds français rachète 55 % de notre opérateur de télécommunications, pilier de notre souveraineté nationale avec le code pays 377, détenteur d'un monopole sur l'ensemble des services de télécommunication, vous considérez qu'il n'est pas nécessaire d'informer les élus durant la phase d'étude ni au moment du choix, tout cela parce que le cahier de Concession n'était pas modifié ; ce n'est que début septembre que nous avons pu avoir les premières informations orales sur la vision du nouvel actionnaire, mais toujours rien sur le pacte d'actionnaires et les nouvelles règles de gouvernance par exemple. Ces éléments font partis du dossier « Monaco Telecom », nous les attendons.

Et peut-être la cerise sur le gâteau, excusez-moi l'expression, mais en date du 11 septembre dernier, vous écriviez aux membres de la Commission des Concessions, sous le sceau de la confidentialité, pour nous informer qu'une concession venait d'être modifiée, alors même que les élus n'avaient jamais été invités à donner leur avis... Donc, que le cahier de concession soit modifié ou pas...

(Sonnerie).

... cela ne change pas, vous avez décidé de vous passer de nous, voilà ce que je retiens.

**M. le Président.-** Je vous demande de conclure mon cher collègue.

**M. Thierry POYET.-** Je ne vais pas m'éterniser, la question est simple : quel rôle voulez-vous donner au Conseil National Monsieur le Ministre ?

**M. le Président.-** Monsieur POYET, s'il vous plaît.

**M. Thierry POYET.-** Mon engagement en politique n'est pas nouveau, trois mandats au Conseil Communal, à présent au Conseil National. A chaque fois, la motivation de servir le Pays est là, de travailler pour aider Notre Souverain à prendre les bonnes décisions, pour participer à bâtir le Monaco de demain, celui de nos enfants...

**M. le Président.-** S'il vous plaît, Monsieur POYET.

**M. Thierry POYET.-** ... Le débat d'idées est intéressant, motivant, enrichissant. Il est au service de la collectivité. Je vous le redis Monsieur le Ministre, vous avez mon engagement total pour travailler sur les dossiers, comme nous l'avons déjà fait dans le domaine législatif et plus particulièrement avec le vote très prochain de la Loi sur le Handicap, car oui, il faut aussi savoir le reconnaître, il y a des dossiers qui avancent bien, celui-ci en est la parfaite illustration !

**M. le Président.-** Monsieur POYET terminez.

**M. Thierry POYET.-**... Je termine.  
Pour le Budget Primitif 2014...

**M. le Président.-** Non, Monsieur POYET, je suis désolé....

**M. Thierry POYET.-** ... c'est ma phrase de conclusion.

**M. le Président.-** Merci.

**M. Thierry POYET.-** Je me suis abstenu, appelant de mes vœux un changement de méthode de travail et de relation avec l'Assemblée. Je ne peux que m'abstenir ce soir, vous l'aurez compris.

**M. le Président.-** Merci. Excusez-moi, mais il faut que la règle soit respectée pour tout le monde.

La parole est à Monsieur ALLAVENA.

**M. Jean-Charles ALLAVENA.-** Merci, Monsieur le Président.

Je ne peux commencer cette intervention sans évoquer le climat un peu tendu dans lequel la majorité vit depuis un moment. Bien sûr, j'ai ma part de responsabilité je ne la fuis pas, je l'assume. C'est ma conception du rôle de l' élu, je refuse l'omertà, je refuse la nécessité de ne laver son linge sale qu'en famille faute de quoi on ferait le jeu de la minorité. Je n'accepte pas l'argument que critiquer la majorité fait le jeu de la minorité, je n'accepte pas que critiquer la majorité obligerait à la quitter. Je veux une majorité qui réussit parce qu'elle corrige ses erreurs, pas parce qu'elle essaie de les cacher tant bien que mal. Et quand la minorité a raison je revendique de le dire, ce qui me donne d'autant plus de crédibilité pour la critiquer quand elle a tort, ce qui est quand même assez fréquent.

L'an dernier, lorsque je n'ai pas voté, comme la plupart de mes collègues, cela a été vu comme l'expression de la richesse d'une majorité plurielle, de la diversité de nos débats et c'était la vérité. Aujourd'hui, une partie de cette majorité n'accepte plus le débat, n'accepte plus la critique ou la remise en cause. Ce sectarisme est dangereux, il est la négation de notre philosophie originelle, de l'ADN d'Horizon Monaco, il est temps d'en prendre conscience avant que les tensions ne deviennent des fractures.

Notre Constitution ou l'usage que nous en faisons ne donne aux élus que deux occasions dans l'année de s'exprimer politiquement, le vote des deux lois de budget.

Cet usage conduit d'abord à des séances interminables puisque les élus n'ont aucune autre occasion d'aborder publiquement certains sujets d'importance ou de détail, ils le font dès que possible au détour d'une ligne budgétaire.

C'est pourquoi sans qu'il n'y ait de ma part l'intention de dévoyer l'esprit de nos Institutions, je crois qu'il est temps de réfléchir à des adaptations, peut-être à la création de Séances Publiques régulières au cours desquelles toutes les questions pourraient être abordées, cela éviterait de prendre le budget comme alibi.

Autre conséquence, on ne vote pas le budget pour lui-même mais en tenant compte de tout un contexte. Pendant les six premiers mois de cette année tout a conforté, renforcé, mes votes dubitatifs de l'hiver 2013.

Ce qui s'est passé depuis septembre n'est pas suffisant pour moi. Je ne crois pas que vous ayez corrigé certaines choses au dernier moment juste pour obtenir un vote tranquille, mais je ne peux crier victoire comme nombre de mes collègues. Je ne refuse pas, Monsieur le Ministre, de vous faire confiance, je dis simplement que j'attends de voir pour voir ce qui va réellement se passer. J'espère sincèrement pour les Monégasques pas pour la majorité uniquement, que les promesses pourront être tenues.

Aujourd'hui j'ai trop de doutes du fait de l'année 2013 et du premier semestre 2014. Je m'abstiendrai donc à nouveau ce soir, j'espère sincèrement que c'est la dernière fois.

**M. le Président.-** Merci, Monsieur ALLAVENA.

La parole est à Monsieur RIT.

**M. Jacques RIT.-** Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président de la Commission des Relations Extérieures, vous savez toute la valeur que j'attache au principe de l'union et à la force qu'elle nous confère. Votre remise en cause publique récente de l'action de notre Président dans le domaine de l'Europe, non motivée, et faite au nom d'un insolite engagement d'honnêteté intellectuelle à l'égard d'un élu de la minorité, est peu propice à resserrer les éclisses de notre union majoritaire. Je veux croire que vous avez, un instant, oublié que cette même honnêteté intellectuelle vous engageait, bien plus fort encore, vis-à-vis de cette majorité qui vous a, à l'unanimité derrière son Président, confié son mandat en matière de Relations Extérieures.

Monsieur le Ministre, l'édition originale de ce Budget Rectificatif hors normes, le 30 juin 2014, proche de l'insolence, concrétisait la dégradation de nos relations institutionnelles. Le 22 juillet, dans une

déclaration publique, nous vous demandions, par la voix de notre Président, un changement radical et rapide de méthodes et de traitement du Conseil National et de ses élus. Lors des Commissions Plénières budgétaires de septembre, ce même Conseil National, fort parce que solidaire, a demandé au Gouvernement de remanier profondément ce Budget Rectificatif, et lui a fait part de sa détermination. Et, rompant avec un triste usage, ces demandes n'ont pas eu lieu dans le cadre d'arrangements opaques de personne à personne, mais dans celui d'un débat parfaitement digne entre un Gouvernement et un Conseil.

Monsieur le Ministre, votre réponse positive, concrétisée par les articles amendés d'un véritable budget bis, nous apporte deux preuves fondamentales : celle du bon fonctionnement du système de gouvernance de notre pays, et celle, également, de l'autisme irresponsable de certains élus de la minorité, qui, refusant de comprendre les subtilités de ce système, sont prêts à le remettre en question en réclamant si fort le droit d'amendement budgétaire que toute l'Europe a le plaisir de les entendre.

Pour ma part, estimant avoir enfin perçu un tournant dans la forme de nos échanges, qui, cette fois, répondent mieux aux attentes du Conseil, et considérant que ce Budget Rectificatif est devenu acceptable sur le fond, je le voterai. Cela répond, de plus, à mon souci de voir Gouvernement et Conseil National montrer, hors les murs, dans une actualité très européenne, un front uni.

A ce propos, Monsieur le Ministre, je conçois que l'article 13 de notre Constitution soit pour vous un obstacle infranchissable qui vous empêche de donner satisfaction à la demande unanime du Conseil National de se voir, en la personne de son Président, associée à toutes les phases de la prochaine négociation avec l'Union Européenne. Pourtant, soyez-en sûr, c'est là la seule voie qui peut permettre à ce Conseil, en cas d'accord signé, d'exercer son devoir constitutionnel de ratification, sa conscience restant libre de l'éventualité d'avoir à s'opposer, *a posteriori*, à une décision souveraine. C'est pourquoi je vous demanderai solennellement d'être l'interprète du Conseil National auprès du Prince Souverain et de lui faire part de ce souhait, souhait qui se confond avec celui de voir la Principauté devenir euro-pérenne, mais pas européenne.

**M. le Président.-** Merci, Monsieur RIT.

La parole est à Monsieur CROVETTO.

**M. Thierry CROVETTO.-** Merci Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement,

mes chers collègues,

Lors du Budget Primitif 2014, en décembre dernier, je m'étais abstenu, dans l'attente notamment d'engagements concrets sur le lancement de nouvelles opérations domaniales, avant le Budget Rectificatif 2014.

Il s'agissait des opérations intermédiaires, indispensables pour limiter la pénurie de logements pour nos compatriotes, mais qui ne parviendront pas encore à créer notre fameuse réserve domaniale de transition.

Avons-nous eu des éléments concrets concernant ces opérations ? La réponse est non !

Selon votre expérience de conseiller municipal français, que vous avez bien voulu partager avec nous, Monsieur le Ministre, je devrais donc voter contre !

En dehors du logement, sujet majeur à mes yeux, le Gouvernement a soufflé le chaud et le froid.

Parmi les points négatifs : la S.B.M., bien entendu, avec entre autres, votre obstination, pour faire plaisir à son président peut-être, de ne pas profiter des travaux du Sporting d'Hiver pour faire deux étages de parkings publics supplémentaires. Il s'agissait pourtant d'une mesure de bon sens...

Et l'idée de parking « des Spélugues » sortie de votre chapeau n'est clairement pas satisfaisante. Mais nous en reparlerons demain.

En revanche, j'ai noté avec satisfaction, notre volonté commune d'attirer des entreprises innovantes à Monaco : vous avez marqué un intérêt pour la création d'un fonds d'investissement dévolu à ces dernières, on pourra donc avancer sur la mise en place d'une telle structure.

On pourra également réfléchir à des moyens pour faciliter leur hébergement (avec peut-être la création d'une pépinière d'entreprises) et le remboursement du Crédit Impôt Recherche en liquidités, pour une durée limitée, et un montant limité...

Il s'agit d'investissements, bien entendu, mais le développement de ces entreprises procurerait des emplois aux Monégasques et résidents, des ressources

aux caisses sociales, et des entrées fiscales, T.V.A., Impôts sur les bénéfiques à terme pour l'Etat.

N'oublions pas que le chiffre d'affaires des entreprises monégasques hors activités financières était en baisse de près de 10 % sur le premier semestre 2014.

J'estime qu'un élu doit avoir de la constance, et le sens des responsabilités. C'est pour cela, Monsieur le Ministre, que je m'abstiendrai sur cette loi de Budget Rectificatif, dans l'attente, donc, d'éléments concrets sur le logement, tant pour le contrat de L'Engelin que pour les opérations intermédiaires.

Mais rassurez-vous, ce ne sera pas le cas demain !

Je vous remercie.

**M. le Président.-** Merci, Monsieur CROVETTO.

La parole est à Madame LAVAGNA.

**Mme Sophie LAVAGNA.-** Merci, Monsieur le Président.

A l'issue des Séances Publiques d'examen du Budget Rectificatif 2014, force est de constater que d'un point de vue comptable, les résultats sont satisfaisants.

Force est aussi de constater que les demandes du Conseil National ont toutes été prises en compte et même inscrites, ce qui démontre une intention de faire, les écrits engageant toujours plus que les paroles.

Force est de constater également qu'il est indécent de se plaindre de la qualité de vie à Monaco.

A cet égard, je tiens à souligner qu'en ce qui concerne la polémique stérile concernant le port d'une tenue uniforme pour le sport, je trouve anormal que l'on prenne les enfants en otage pour ce qui n'est que de très peu d'importance. En effet, ne pas voter le budget pour le fonctionnement de nos écoles reviendrait à punir les jeunes sur l'autel de la polémique stérile.

L'école, c'est sacré. C'est l'avenir de nos enfants qui en dépend. Chacun peut avoir son avis mais ne remettons pas en cause des fondamentaux pour des épiphénomènes !!

Aujourd'hui une question fondamentale se pose à nous : celle d'un accord avec l'Union Européenne. L'avenir de Monaco et de nos enfants en dépend. C'est

la raison pour laquelle nous en parlerons car si dans cette institution nous ne parlons pas d'avenir, alors ne parlons de rien !!!

C'est pourquoi le Conseil National restera vigilant quant à l'association de son Président aux discussions qui auront cours à propos d'un éventuel accord avec l'Union Européenne.

Ainsi que l'a fort bien dit le Docteur RIT, cette association doit être liminaire à toute discussion.

Nous savons que tout éventuel accord aura nécessairement des conséquences budgétaires et législatives. Il serait donc irrespectueux de nos institutions de ne pas associer le Conseil National à ces pourparlers officiellement entrepris.

Nous resterons vigilants sur cette question fondamentale comme nous nous y sommes engagés.

Pour discuter valablement, la première urgence est d'être d'accord entre nous pour défendre au mieux les intérêts de Monaco et des Monégasques.

La confiance que vous nous demandez ce soir doit être réciproque et nous ne saurions la concevoir autrement.

En conclusion, je dirai trois mots : bienveillance, vigilance, confiance.

Bienveillance, car tout va plutôt bien à Monaco à la lumière de ce qui se passe dans le monde actuellement.

Vigilance, car cela pourrait ne pas durer si la négociation avec l'Union Européenne était mal gérée.

Confiance, car c'est le seul moyen d'avancer face aux défis importants qui nous attendent.

Je vote donc pour le Budget Rectificatif.

**M. le Président.-** Merci, Madame LAVAGNA.

La parole est à Monsieur SVARA.

**M. Pierre SVARA.-** Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers collègues,

Un Budget Rectificatif permet toujours de réajuster la politique d'un Etat en fonction de la conjoncture économique, de la réalisation des programmes

d'investissement, de l'état des recettes, du contrôle des finances publiques par rapport au budget.

Alors, revenons tout d'abord brièvement à la base de la réflexion de ce budget, en l'occurrence la vérité des chiffres qui sous-tendent les prévisions. Ce Budget Primitif est le premier budget de la Principauté à dépasser le milliard d'euros, tant en recettes qu'en dépenses, niveau symbolique traduisant l'importance de l'économie monégasque et, pour l'anecdote, niveau annoncé il y a près de cinq ans par le Président du Conseil National alors membre de l'opposition. Les recettes en hausse de plus de 13 % par rapport au budget 2013, des dépenses en hausse de 14,5 % comparées à 2013 avec une augmentation de près de 27 % des dépenses d'équipement et d'investissements et un excédent des recettes de 107 000 € confirmant la politique menée par le Gouvernement depuis 4 ans d'un retour à l'équilibre de nos finances publiques.

Il y a la vérité des chiffres, mais au-delà de cet aspect strictement budgétaire il y a également les demandes précises formulées par la majorité, constituées de mesures plancher, véritables points d'achoppement des discussions et qui ont occasionné de nombreuses séances privées entre le Gouvernement et le Conseil National.

Et, sur les quatre points qui étaient, pour nous majorité, fondamentaux, le Gouvernement nous a entendus. Je veux parler du retrait des 25 M€ pour le Centre d'entraînement de la Turbie, le crédit supplémentaire de 20 M€ pour accélérer la livraison de l'opération L'Engelin, la construction des parkings supplémentaires dans le cadre du projet S.B.M. et le coût de pouce au pouvoir d'achat des personnels de la Fonction Publique. Sur ce dernier point, je fais entièrement confiance au Gouvernement pour attribuer cette prime de la manière la plus équitable possible.

Pour conclure, il me semble que la relation Gouvernement/Conseil National a évolué favorablement ces quatre derniers mois. Le climat général est plus apaisé. Plus d'écoute, plus d'attention, plus d'échanges, une volonté toujours plus grande de trouver des réponses aux questions dans l'intérêt de la Principauté et des Monégasques. Il y a de la grandeur à tout faire pour éviter l'impasse. Gouvernement et Conseil National s'y sont employés avec succès.

Je voterai pour ce Budget Rectificatif 2014 en restant extrêmement vigilant sur les points obtenus.

Merci.

**M. le Président.-** Merci, Monsieur SVARA.

La Parole est à Madame ROSSI.

**Mme Valérie Rossi.-** Merci.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers collègues,

Après ces deux jours passés à l'étude du Budget Rectificatif 2014, nous sommes aujourd'hui arrivés à la conclusion de ces nombreuses heures de débat. Ce fut un Budget Rectificatif surprenant et exceptionnel. Exceptionnel parce que nous avons parlé de milliard, surprenant parce que le Budget Rectificatif a subi de manière inhabituelle de nombreuses écritures modificatives.

Le Conseil National a été entendu sur certains points et on peut constater une avancée en ce qui concerne les relations entre nos deux institutions. Ainsi, le Gouvernement a pu comprendre que certaines choses n'étaient pas acceptables. Je fais confiance au Gouvernement afin que l'on n'évoque plus le projet de l'A.S.M. de quelques manières que ce soit.

Que ces crédits servent plutôt à mettre en place de manière urgente un projet qui touche tous les Monégasques mais aussi les résidents et leurs familles, à savoir la création de structures sportives supplémentaires de qualité à la hauteur des ambitions sportives de Monaco. Vous l'avez bien dit dans votre rapport, Monsieur le Ministre, la pratique intensive du sport est un des atouts majeurs de l'attractivité de Monaco.

J'ai bien noté vos engagements sur l'opération L'Engelin et sur les deux nouvelles opérations domaniales, sur la prime des fonctionnaires et sur la construction de parkings supplémentaires.

J'ai aussi compris que vous vous engagiez à nous communiquer toutes les avancées sur les négociations avec l'Union Européenne. Nous serons particulièrement vigilants sur ce point.

Les engagements sont là. Les études sont programmées. Alors, j'attends avec impatience que tout cela se concrétise. Parce que vous avez fait un pas vers nous, je vais suivre Monsieur le Président Marc BURINI et je vote ce soir en faveur du Budget Rectificatif 2014, en espérant que vous ne trahirez pas ma confiance.

Je vous remercie.

**M. le Président.-** Merci, Madame ROSSI.

La parole est au Vice-Président, Monsieur Christophe STEINER.

**M. Christophe STEINER.-** Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, à certaines occasions, dire ce que l'on pense est plus qu'un devoir, c'est un plaisir, plaisir que je ne saurais me refuser même s'il est teinté d'une certaine tristesse en faisant remarquer au Président des Relations Extérieures que son attitude durant ce budget n'est pas sans rappeler les « cloches de Luther », qui appellent à la Messe sans jamais aller à l'Office. Ceci étant dit, je vais revenir sur ce qui nous intéresse ce soir.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement,

chers collègues,

Voici venue l'heure de sanctionner par notre vote l'examen de ce budget.

Chacun s'est exprimé ce soir suivant ses convictions, étayées par les débats publics des derniers jours dont les fondations sont les Commissions privées qui ont réuni Gouvernement et Conseil National presque dans sa totalité.

Je ne vais pas nous faire perdre plus de temps et je vous dirai Monsieur le Ministre que je sanctionnerai ce budget par un vote positif.

Les choses étaient mal parties, mais le Gouvernement a su faire siens les quatre points essentiels posés par notre majorité qui conditionnaient le vote de ce budget.

Certes, ces quatre points ne sont pas les quatorze points de Wilson mais ils ont pour but d'établir entre nos deux institutions des relations apaisées.

Ainsi les crédits que vous avez su supprimer comme ceux que vous avez inscrits à ce Budget Rectificatif rectifié, justifient, Monsieur le Ministre, celui que je vous accorde.

Le crédit comme la confiance est à la fois rare et fragile. Comme cette dernière, il ne s'accorde qu'une fois, pour la réalisation future d'une action, d'une proposition, ou d'un projet. C'est donc bien là de l'avenir dont il s'agit !

Certaines de nos demandes ont été réalisées, les autres concrétisées par des inscriptions budgétaires complémentaires attendent leurs matérialisations sur le terrain, redéfinissant ainsi les budgets à venir comme la question de confiance permanente !

Merci

**M. le Président.-** Merci beaucoup mes chers collègues.

Monsieur le Ministre, souhaitez-vous dire un mot avant que je conclue ? Bien, je vous remercie.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs du Gouvernement, chers collègues, chers compatriotes,

Voilà qui conclut deux soirées de débats publics et trois soirées de débats privés dans les premiers jours de septembre.

Nous pouvons le dire ce soir, ces séances ont eu un point commun, elles ont montré une écoute attentive et constructive du Gouvernement. Celle-ci s'est traduite dans les faits par des décisions politiques fortes pour un Budget Rectificatif.

Nous avons donc ce soir et j'ose l'espérer durablement... dépassé, Monsieur le Ministre, le stade des intentions ou des déclarations d'intention. Le Gouvernement est passé aux actes politiques en modifiant substantiellement le projet de loi du Budget Rectificatif qu'il nous avait soumis le 1<sup>er</sup> juillet dernier.

Avant de lister avec satisfaction, mais aussi avec vigilance, les avancées conséquentes obtenues par le Conseil National grâce à la pugnacité et à la détermination froide mais forte de sa majorité, j'aimerais partager avec vous les raisons de ce changement d'attitude.

Je l'ai dit jeudi à l'ouverture des débats, la Haute Assemblée n'est pas dans la stratégie, elle est dans la méthode, qui s'inscrit pour l'ensemble des élus dans le temps.

Cette méthode est basée sur les conditions d'une concertation en amont, entre nos deux institutions, pour parvenir à l'accord des volontés qui est notre cadre intangible et immuable.

Cette méthode a porté ses fruits sur ce Budget Rectificatif car, outre la parfaite préparation des Conseillers Nationaux qui ont participé activement à ces séances, le Gouvernement a compris qu'il n'y avait pas avec cette majorité de troc institutionnel, une

habitude malsaine à terme pour la qualité de nos rapports.

En effet, vous aurez affaire dans cette enceinte à des partenaires exigeants, quelquefois sévères mais épris de raison et de clarté, qu'il ne faut regarder ni de loin, ni de haut. C'est la règle du jeu et quand elle est appliquée avec loyauté, c'est la seule règle qui en Principauté ait fait ses preuves avec le temps.

La loyauté, voilà le mot qui revêt pour moi la plus grande importance, nos rapports, Monsieur le Ministre, ne peuvent perdurer de façon constructive que s'ils s'inscrivent dans ce principe.

Sérieux dans le travail du Gouvernement commun avec le Conseil National et clarté dans nos rapports, tels sont les ingrédients indispensables, intemporels qui nous permettront de faire avancer l'intérêt général et de défendre les grands équilibres du pays. Beaucoup d'élus majoritaires ont fait référence ce soir à ces avancées, je vais en énoncer quelques-unes de façon synthétique.

D'abord les recettes, elles sont exceptionnelles en cette année 2014, vous nous avez confirmé ce soir que les résultats à la fin septembre sont encore dans la même tendance, je m'en réjouis.

Deux principes s'imposent à nous :

Le premier consiste à en restituer une partie pour la Fonction Publique, vous avez tenu compte de nos demandes de juillet dernier même si vous auriez pu aller plus loin.

Le deuxième principe exige de nous, de mettre en réserve ces excédents et particulièrement en accentuant les rachats au Fonds de Réserve ; nous sommes là sur une bonne voie y compris dans la décision commune sur la nature et les montants de ces rachats, par l'intermédiaire de la Commission de Placement de Fonds en amont avec le Conseil National.

Pourquoi cette prudence ? Tout simplement car nos réserves foncières s'amenuisent et que nous devons trouver au plus vite un ou plusieurs substituts à la manne immobilière qui a permis à la Principauté cette prospérité depuis 50 ans. Il nous faut enfin diversifier nos ressources : voilà le défi des 20 ans qui viennent !

Ensuite, sur le logement domanial. L'opération L'Engelin au Jardin Exotique et son gros œuvre vont donc commencer dès novembre prochain sans attendre le permis de construire pour rattraper le retard du début 2014 pour que les Monégasques puissent en disposer début 2018 ! Les crédits sont inscrits dans

notre loi de finance, nous veillerons à leur bonne exécution.

Nous attendons donc le rétro planning de ce chantier majeur pour notre réunion privée du 6 novembre prochain, ainsi que celui des deux opérations médianes dont nous avons finalement obtenu le principe.

Nous attendons, Monsieur le Ministre, les détails précis, le coût, le nombre d'appartements, les délais sur ces opérations.

Quand le Gouvernement veut quelque chose il peut faire preuve d'une grande efficacité, vous l'avez montré à de nombreuses reprises, il s'agit là de détermination dans votre volonté politique.

Concernant la Société des Bains de Mer, nos préoccupations sur la situation sociale et financière de la société sont intactes et le débat qui s'est tenu ici n'a pas fait avancer les choses. Ce *statu quo* est une source d'inquiétude grandissante. Le Gouvernement qui est notre interlocuteur privilégié sur ce dossier doit trouver les moyens de faire bouger la situation sinon nous allons au-devant de sérieuses difficultés dans les mois qui s'annoncent au milieu des gigantesques travaux place du Casino.

Même si je ne souhaite pas anticiper le débat de demain soir sur la loi de désaffectation dans la section de la Place du Casino, nous prenons acte, d'une part, du cinéma transféré sur le site du Théâtre Princesse Grace et ce à titre définitif, comme nous l'avions demandé et d'autre part, du principe de la construction d'un parking public de 400 places dans ce quartier sur un terrain appartenant à la S.B.M. dont la fin des travaux doit se terminer avant la fin du chantier du Sporting d'Hiver, vous nous avez également donné des éléments supplémentaires aujourd'hui par courrier.

Nous mesurerons sur ce sujet précis, comme sur les engagements en matière de logement, la qualité de la loyauté institutionnelle du Gouvernement envers le Conseil National.

Je souhaite en venir désormais à deux sujets clefs qui ont été abordés dans le cadre de ce Budget Rectificatif. Deux thèmes politiques majeurs qui sont un point de clivage fort entre la majorité et la minorité et sur lesquels nous devons informer nos compatriotes de façon précise.

Je veux redire les choses clairement si certains ne l'avaient pas encore compris :

La majorité a une ligne claire sur le Conseil de l'Europe et sur l'Union Européenne, celle qui l'a

guidée pendant la campagne et qui l'engage aujourd'hui ;

A ce jour, nous ne disposons pas d'informations précises, je dis bien précises, sur les contours de la négociation avec l'Union Européenne.

Nous ne disposons d'aucune étude d'impact réelle sur les conséquences directes ou indirectes d'une telle démarche, et nous émettons donc de sérieuses réserves sur les risques de cette négociation dans ces conditions.

De plus, nous n'avons pas non plus d'éléments sur le contenu du mandat.

Par conséquent, nous attendons donc une proposition du Gouvernement sur les modalités selon lesquelles le Conseil National, Assemblée élus des Monégasques, sera associée à ce processus.

La minorité quant à elle, s'est exprimée très clairement en déclarant que ces négociations sont une chance pour Monaco et pourront nous apporter beaucoup. Ce n'est pas à ce jour notre vision des choses.

Je rappelle donc ce soir solennellement, comme je viens de vous le demander, à ce que la Haute Assemblée soit associé à cette démarche, comme en son temps dans le cadre des négociations avec la France en 1963, tout en respectant nos principes constitutionnels.

Par exemple, les règles fondatrices de l'Union Européenne contreviennent naturellement à la priorité nationale et donc pourraient modifier nos équilibres internes tant économiques que sociaux à terme.

En 2014, force est de constater – les chiffres sont là et les faits sont têtus – que la Principauté, qui a toujours été européenne de par sa position géographique, se porte bien et que son modèle économique est solide.

Si nous pouvons partager l'idéal civilisationnel européen, nous ne pouvons cautionner la dilution de nos particularismes dans le chaudron d'une Union qui lisse, qui norme, qui broie et aseptise, pour, bien sûr, le bonheur des nations qui la composent !!!

Les Monégasques ne comprendraient pas qu'ils puissent regarder sans rien dire ce qu'on fera de leur pays à Bruxelles ou à Strasbourg. Ce n'est pas un repli sur soi, c'est une affirmation nationale dans une ouverture au monde que Monaco a toujours portée.

Le point de rupture avec certains élus s'illustre encore plus concernant la démarche officielle faite et

réitérée en Séance Publique, d'introduire dans notre constitution un droit d'amendement budgétaire.

Cette réforme aurait pour conséquence de faire de la Principauté une monarchie parlementaire. Et bien nous n'en voulons pas ! C'est clair, précis et limpide.

Nous l'avons dit au moment des élections, les Monégasques ont tranché. Ce serait la fin de nos particularismes et la fin de notre régime institutionnel avec la réussite et la prospérité que nous connaissons tous.

Avant de conclure et après ces mises au point qui me paraissent nécessaires, je voudrais ce soir vous dire combien notre pacte majoritaire nous engage avec les Monégasques qui nous ont envoyés les représenter ici pour 5 ans. C'est la seule ligne qui nous guide.

Nous sommes comptables individuellement et collectivement de nos engagements devant eux. La parole donnée et son respect dans le temps nous oblige chaque jour. Pour ma part, cela a un sens et ce n'est pas négociable.

Ceux qui pour des raisons personnelles auraient des vellétés de retarder le projet politique majoritaire voulu par une forte, majorité de nos compatriotes, se trouveront isolés ou marginalisés dans un proche avenir.

Les élus responsables ont trop conscience de leur rôle pour laisser s'installer un flottement politique stérile qui n'a pas sa place dans la démarche commune et construite que nous avons lancée depuis 18 mois.

Monsieur le Ministre, vous l'aurez compris, je voterai donc ce Budget Rectificatif. Je le vote sans arrière-pensée. Sans faux semblant. Je le vote franchement parce qu'il est le fruit de notre travail Gouvernement/Conseil National. Je le vote car maintenant il nous oblige. Tous.

Je vous demande de considérer le vote du Conseil National, ce soir, comme une nouvelle étape dans nos rapports qui semblent prendre la bonne voie.

Ce n'est pas la fin de l'histoire, c'est le début d'une autre dimension dans nos rapports.

Que le Gouvernement en soit conscient, chacun des élus, ici, ce soir, partira une loupe à la main. Nous serons attentifs à ce que chaque ligne budgétaire, chaque engagement pris, soit tenu.

Après les déclarations, le vote. Après le vote, la démonstration et les actes.

Car au fond, c'est cela la politique. Et c'est pour cela que nous nous engageons au service du pays et de nos compatriotes.

Je vous remercie.

Monsieur le Ministre souhaitez-vous dire un mot ?

**M. le Ministre d'Etat.-** Simplement peut-être pour remercier, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers Nationaux qui ont exprimé leur motivation de vote, j'ai bien écouté, je voudrais tous les remercier et dire plus particulièrement à celles et ceux d'entre vous qui ont décidé de voter en faveur de ce budget, que je les remercie, que sans un vote positif du Conseil National il n'y a pas de projet mis en œuvre et que la responsabilité commune que nous partageons c'est de mettre en œuvre des projets au service des Monégasques et des résidents.

Puisque la distinction entre l'exécutif et le législatif est un sujet qui est souvent évoqué, je dirai qu'après votre vote positif, le Gouvernement va exécuter, c'est un des premiers sens du terme exécutif. Le Gouvernement va exécuter votre vote positif. Seulement d'ailleurs le positif, je le précise. Ce vote n'est pas interprété par le Gouvernement comme un blanc-seing, comme un moment pénible, long qu'on passé de manière courtoise, de manière constructive, mais enfin qui serait fini maintenant et on passerait à autre chose de sérieux... Non ! Le Gouvernement va exécuter et il va le faire de son mieux, avec la mobilisation de tous ses fonctionnaires et ses agents de l'Etat pour que ce que vous avez voté positivement avec un oui s'incarne dans le terrain, se traduise concrètement dans les faits.

Donc, on pourra juger sur les actes mais en tout cas la volonté du Gouvernement est celle que je viens de décrire.

Je me félicite, pour terminer, que nous ayons au fil de ces séances privées, trouvé, je le crois, un bon mode de fonctionnement entre le Gouvernement et le Conseil National, entre l'exécutif et le législatif, de manière ouverte, sans accord occulte, de manière partagée par tous et là je rejoins, Monsieur le Président, pour me féliciter en mon nom et au nom de mes collègues du Gouvernement de cette méthode de travail que je souhaite voir se poursuivre.

Je vous remercie.

**M. le Président.-** Je vous remercie, Monsieur le Ministre, de vos propos.

Sans tarder je vais donc mettre l'article 1<sup>er</sup> aux voix.

Monsieur le Secrétaire Général, nous vous écoutons.

**M. le Secrétaire Général.-**

ARTICLE PREMIER.

Les recettes affectées au budget de l'exercice 2014 par la loi n° 1.404 du 20 décembre 2013 sont réévaluées à la somme globale de 1.068.770.400 € (Etat « A »).

**M. le Président.-** Je mets l'article premier aux voix.

Avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Pas d'abstention.

L'article premier est adopté.

*(Adopté ;*

*M. Jean-Charles ALLAVENA, Mme Nathalie AMORATTI-BLANC, MM. Christian BARILLARO, Daniel BOERI, Claude BOISSON, Marc BURINI, Philippe CLERISSI, Thierry CROVETTO, Jean-Michel CUCCHI, Eric ELENA, Alain FICINI, Mme Béatrice FRESKO-ROLFO, M. Jean-Louis GRINDA, Mme Sophie LAVAGNA, MM. Laurent NOUVION, Bernard PASQUIER, Thierry POYET, Jacques RIT, Jean-François ROBILLON, Christophe ROBINO, Mmes Valérie ROSSI, Caroline ROUGAIGNON-VERNIN, MM. Christophe STEINER et Pierre SVARA votent pour).*

**M. le Secrétaire Général.-**

ART. 2.

Les crédits ouverts par la loi susvisée pour les dépenses du budget de l'exercice 2014 sont modifiés et fixés globalement à la somme maximum de 1.068.663.100 € se répartissant en 727.955.200 € pour les dépenses ordinaires (Etat « B ») et 340.707.900 € pour les dépenses d'équipement et d'investissements (Etat « C »).

**M. le Président.-** Je mets l'article 2 aux voix.

Avis contraires ? Trois avis contraires.

Abstentions ? Six abstentions.

L'article 2 est adopté.

(Adopté ;

*MM. Christian BARILLARO, Daniel BOERI, Claude BOISSON, Marc BURINI, Philippe CLERISSI, Eric ELENA, Alain FICINI,*

*Mmes Béatrice FRESKO-ROLFO, Sophie LAVAGNA, MM. Laurent NOUVION, Jacques RIT,*

*Mmes Valérie ROSSI, Caroline ROUGAIGNON-VERNIN, MM. Christophe STEINER et Pierre SVARA*  
votent pour ;

*MM. Jean-Louis GRINDA,*

*Jean-François ROBILLON et Bernard PASQUIER*  
votent contre ;

*M. Jean-Charles ALLAVENA, Mme Nathalie AMORATTI-BLANC, MM. Thierry CROVETTO, Jean-Michel CUCCHI, Thierry POYET et Christophe ROBINO s'abstiennent).*

### M. le Secrétaire Général.-

ART. 3.

Les recettes des Comptes Spéciaux du Trésor prévues par la loi susvisée sont réévaluées à la somme globale de 66.059.600 € (Etat « D »).

**M. le Président.-** Je mets l'article 3 aux voix.

Avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Pas d'abstention.

L'article 3 est adopté.

(Adopté ;

*M. Jean-Charles ALLAVENA, Mme Nathalie AMORATTI-BLANC, MM. Christian BARILLARO, Daniel BOERI, Claude BOISSON, Marc BURINI, Philippe CLERISSI, Thierry CROVETTO, Jean-Michel CUCCHI, Eric ELENA, Alain FICINI, Mme Béatrice*

*FRESKO-ROLFO, M. Jean-Louis GRINDA, Mme Sophie LAVAGNA, MM. Laurent NOUVION, Bernard PASQUIER, Thierry POYET, Jacques RIT, Jean-François ROBILLON, Christophe ROBINO, Mmes Valérie ROSSI, Caroline ROUGAIGNON-VERNIN, MM. Christophe STEINER et Pierre SVARA*  
votent pour).

### M. le Secrétaire Général.-

ART. 4.

Les crédits ouverts par la loi susvisée au titre des Comptes Spéciaux du Trésor pour l'exercice 2014 sont modifiés et fixés globalement à la somme maximum de 83.203.500 € (Etat « D »).

**M. le Président.-** Je mets l'article 4 aux voix.

Avis contraires ? Trois avis contraires.

Abstentions ? Pas d'abstention.

L'article 4 est adopté.

(Adopté ;

*M. Jean-Charles ALLAVENA, Mme Nathalie AMORATTI-BLANC, MM. Christian BARILLARO, Daniel BOERI, Claude BOISSON, Marc BURINI, Philippe CLERISSI, Thierry CROVETTO, Jean-Michel CUCCHI, Eric ELENA, Alain FICINI, Mme Béatrice FRESKO-ROLFO, Mme Sophie LAVAGNA, MM. Laurent NOUVION, Thierry POYET, Jacques RIT, Christophe ROBINO, Mmes Valérie ROSSI, Caroline ROUGAIGNON-VERNIN, MM. Christophe STEINER et Pierre SVARA*  
votent pour ;

*MM. Jean-Louis GRINDA, Bernard PASQUIER et Jean-François ROBILLON*  
votent contre).

**M. le Président.-** Je mets à présent aux voix l'ensemble de la loi de budget.

Je vous demande de bien vouloir lever la main pour le Secrétariat Général.

Y-a-t-il des avis contraires ? Trois avis contraires.

Qui s'abstient sur la loi de budget ? Six abstentions.

Qui est en faveur de la loi de Budget Rectificatif 2014 ?

(Adopté ;

*MM. Christian BARILLARO, Daniel BOERI, Claude BOISSON, Marc BURINI, Philippe CLERISSI, Eric ELENA, Alain FICINI, Mmes Béatrice FRESKO-ROLFO, Sophie LAVAGNA, MM. Laurent NOUVION, Jacques RIT, Mmes Valérie ROSSI, Caroline ROUGAIGNON-VERNIN, MM. Christophe STEINER et Pierre SVARA*  
votent pour ;

*MM. Jean-Louis GRINDA, Jean-François ROBILLON et Bernard PASQUIER*  
votent contre ;

*M. Jean-Charles ALLAVENA, Mme Nathalie AMORATTI-BLANC, MM. Thierry CROVETTO, Jean-Michel CUCCHI, Thierry POYET et Christophe ROBINO s'abstiennent).*

La loi portant fixation du Budget général Rectificatif de l'Etat pour l'exercice 2014 est adoptée avec quinze voix pour, trois votes contre et six s'abstiennent.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, Mesdames et Messieurs les Conseillers Nationaux, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, nous sommes arrivés au terme des travaux de cette Séance Publique sur le Budget Rectificatif 2014.

Je vous donne rendez-vous pour nos travaux en Séance Publique pour des séances législatives, demain mercredi 8 octobre, pour discuter du projet de loi prononçant la désaffectation, avenue Princesse Alice, d'une parcelle de terrain dépendant du domaine public de l'Etat et jeudi 9 octobre pour examiner le projet de loi modifiant la loi n° 839 du 23 février 1968 sur

les élections nationales et communales, modifiée et dispositions diverses relatives à ces élections.

Avant de lever la séance, chers collègues, je vous rappelle que nous allons faire une très brève pause avant la tenue d'une Commission Plénière d'Etude pour que le Gouvernement nous fasse une présentation du Budget Primitif 2015. Je vous propose de rester à vos places.

Je vous remercie.

Cette Séance Publique est levée.

\_\_\_\_\_

**La séance est levée à 18 heures 30**

\_\_\_\_\_

